



Vie citoyenne, culturelle et sportive
Action sportive

Décision n° 2021-115

Objet : Tarifs pour la mise à disposition des installations sportives pour l'année 2021-2022

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que, si les installations sportives municipales sont mises gracieusement à disposition des clubs sportifs domiciliés à Sceaux, en revanche l'occupation des installations sportives par des organismes extérieurs et des établissements disposant de crédits sur leur propre budget (Externat Sainte Jeanne d'Arc, cité scolaire Marie-Curie, Faculté Jean Monnet, Clinique Dupré, lycée des métiers Florian, centre d'initiation au travail et aux loisirs – CITL, et EPF et tous autres établissements en faisant la demande) est facturée en tenant compte des charges de gestion,

Considérant qu'il est nécessaire, comme chaque année, d'actualiser les tarifs à la rentrée scolaire de septembre 2021 pour la saison sportive 2021-2022,

DECIDE d'adopter les nouveaux tarifs :

Installations sportives

Tarifs horaires :

Salles omnisports du Centre, du site sportif et de loisirs des Blagis et des Clos Saint-Marcel	18.50 €
Grande salle du Petit Chambord	15.00 €
Dojo gymnase du Centre et des Clos Saint-Marcel	15.00 €
Salle de gymnastique du gymnase du Centre	16.50 €
Salle de musculation et de cardio-training de la halle des Blagis : mise à disposition auprès des établissements scolaires et leurs associations sportives, en accès partagé, hors vacances scolaires	18.50 €
Mise à disposition auprès des associations sportives scéennes (hors salle de musculation et de cardio-training de la halle des Blagis)	gratuit

Court de tennis des Clos Saint-Marcel – terrain extérieur :

Établissements scolaires	6.00 €
Usagers scéens suivants : familles nombreuses, jeunes de moins de 18 ans, lycéens et étudiants	6.00 €
Autre public	9.00 €

Tarif forfaitaire annuel :

Salle de musculations et de cardio-training de la halle des Blagis : mise à disposition auprès des établissements d'enseignement secondaire et supérieur et d'associations sportives scéennes, en accès partagés, d'un créneau hebdomadaire de 3 heures, hors vacances scolaires	427.00 €
--	----------

PRECISE que les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au budget de la Ville.

Sceaux, le 1^{er} juin 2021



Philippe LAURENT